



SOLIDARITÉ MIGRANTS - LA ROCHELLE -

Compte rendu du Collège du 5 mai 2026.

Présents : Bernadette BOUILHET, Danielle CHABARDES, Agnès FREDEFON, Michèle GUIONNET, Éric JOYAUX, Ven KUBIE, Didier MEYERFELD, Véronique CHELLIT, Véronique FORNIER-ALLAIS, Jean FORNIER-ALLAIS, Pierre WURMSER Benjamin LEVEQUE, Catherine LEONIDAS, Juliette GRINARD, Benoit GAILLARD, Annette ARTAULT

Excusés : Régis METAYER, Renato PERDRIAU, Evelyne BLANCHON, Béatrice HARLET
Anne ECHARD, Eliane PARA.

Animateur Benoît, Secrétaire Annette

Collège du 2 juin : Animation/secrétariat : Juliette et Didier *Lieu à préciser.*

1/ Actualité migrants

Augmentation des taxes demandées aux étrangers à compter 1^{er} mai ; quelques exemples :

- Obtention d'un premier titre de séjour, pour une personne entrée illégalement sur le territoire, le visa de régularisation est de 300 € contre 200 € auquel il convient d'ajouter le coût du timbre fiscal du titre de séjour 250 € contre 225 €. Soit au total 550 €.
- Renouvellement du titre de séjour 250 € contre 225 € actuellement
- Autorisation provisoire de séjour 100 €, elle était gratuite
- Naturalisation 255 € contre 55 €.

Face à cette taxation élevée, le Collège décide de communiquer sur ce sujet auprès des adhérents, de faire un appel de fonds pour faire face à ce coût, de nous rapprocher de Migrants 17 pour rédiger un communiqué pour diffusion à la presse et à la radio, Didier s'en chargera.

2/ Composition du prochain Collège :

Toutes les candidatures sont les bienvenues

Anne Echard propose sa candidature en tant que membre volontaire

3/ Groupe aide aux démarches

Ce nouveau groupe dont Didier nous rappelle le mode opératoire est actif depuis mars 2025.

Il intervient pour toutes démarches administratives et juridiques, il a permis de traiter une soixantaine de dossiers entre mars et décembre 2025.

Ce groupe est représenté par Juliette Grinard, le Collège, à l'unanimité des membres présents ayant droit de vote, décide de pérenniser ce groupe, il sera présenté à l'assemblée Générale.

4/ Modification du règlement intérieur : intégration du groupe canapés solidaires dans le groupe MJM

Le groupe canapés solidaires qui à l'origine accueillait des mineurs en attente de leur intégration à L'A.S.E., compte 24 familles accueillantes, ce qui est peu, elles hébergent 1 mineur, un jeune majeur, 4 lycéennes et une demande est en cours.

Le recrutement de nouvelles familles est nécessaire afin d'assurer une rotation des hébergés et mettre de la souplesse au sein des familles.

Ce groupe, non représenté au Collège, entretient des liens étroits avec le groupe MJM.

Aujourd'hui, devant la diminution du nombre de mineurs non accompagnés qui arrivent en Europe donc à La Rochelle, ce groupe n'assure plus tout à fait sa fonction d'origine, c'est la raison pour laquelle il a été décidé de l'intégrer au groupe MJM.

Le Collège, à l'unanimité des membres présents ayant droit de vote, décide d'intégrer ce groupe, au groupe Mineurs Jeunes Majeurs.

Le règlement intérieur sera modifié, pour tenir compte de la création du Groupe Démarches de l'intégration des Canapés Solidaires au Groupe MJM, et présenté à l'Assemblée Générale pour approbation.

5/ Calendrier des événements

- **6 mai Velodicette** aux Cabanes Urbaines (manifestation Mai à vélo)
Vélocette récupère les vélos qui lui sont donnés pour ensuite les prêter aux personnes que nous accompagnons.
- **19 mai Assemblée Générale de la fabrique du lien Christiane Faure**
Nous y sommes conviés dans le cadre d'un partenariat pour l'utilisation de salles pour les cours de la Kalan, Annette représentera l'association.
Afin de pallier l'absence de salles pour nos réunions du Collège, nous décidons de solliciter :
 - La fabrique du lien social Christiane Faure (Annette)
 - Le Centre social du Pertuis à Mireuil (Danielle)
 - La salle municipale du Centre Nautique de Port Neuf (Catherine)
- **6 juin goûter des personnes et familles accompagnées dans le parc Franck Delmas**
- **5 septembre village de la vie associative organisé par la Ville de La Rochelle**
Les inscriptions sont ouvertes, Annette s'en charge

- **13 septembre dimanche Solidaire à la Belle du Gabut**

L'association y sera présente

- **20 novembre Concert pour ton frère et ta sœur**

Véronique évoque l'organisation de la soirée autour de 2 groupes dont la sélection n'est pas encore définitive avec - groupe de musique - temps de repas et discours – groupe de musique.

Elle pourrait, avec le concours de bénévoles, organiser un autre événement à caractère sportif pour nous faire connaître, en lien avec des financeurs. Benjamin et Catherine sont prêts à l'épauler sur ce projet.

6/ Point sur les rapports des groupes pour l'A.G.

Raphaël a reçu l'ensemble des rapports, le rapport d'activité qu'il doit rédiger nous sera envoyé cette semaine. Rapport attendu par la CPAM pour compléter le dossier de demande de subvention.

7/ Organisation de l'Assemblée Générale le 20 juin à 14 h

Catherine se charge de demander la salle municipale du Centre Nautique de Port Neuf. Après le déroulement de celle-ci, nous décidons d'un temps de convivialité et d'échanges avec les personnes présentes.

8/ Actualité des groupes

- Accueil des migrants : bon fonctionnement du groupe, le délai d'accueil sur rendez-vous est de 1 mois. Des demandes d'accompagnement ne sont pas pourvues d'où un rapprochement accueil/accompagnants nécessaire.
- Accompagnants : une dizaine de parrainages pourraient avoir lieu en juin. Bernadette souligne la difficulté de mobiliser des accompagnants expérimentés pour former et guider les nouveaux.
- Mineurs jeunes majeurs et aides aux démarches : 3 jeunes majeurs ayant reçus des OQTF (suspendues après recours) 2 d'entre eux ont déposé une demande régularisation, le 3^{ième} est soutenu par le CFA. La demande de rendez-vous à la Préfecture a été refusée suite aux consignes du ministère de l'intérieur de résorber le retard avec des moyens supplémentaires. La Charente Maritime enregistre un retard bien supérieur à la moyenne nationale. 30 demandes d'aides aux démarches ont été traitées depuis le début de l'année.
- Logement : Pas de réponse de la Société Quartet pour la prolongation du contrat de l'immeuble situé Bd André Sautel, dont l'échéance est le 30/06/2026 Démarrage des travaux allée du Queyras : isolation du toit et du mur nord, ventilation. Nous avons les fonds à mobiliser pour leur mise en œuvre. Benoit souligne l'efficacité du groupe travaux. Sensibiliser les accompagnants à la bonne tenue des logements.

9/ Questions diverses

- L'alarme rue Pierre Loti diffuser le mode de fonctionnement de celle-ci afin de ne pas importuner le service de sécurité de la ville.
- Le rendez-vous avec le Maire pas de réponse à notre demande, Eric se propose de joindre son cabinet.
- Le Crédit Agricole : malgré nos échanges sur le refus de fournir l'identité des membres du Collège, le différend reste entier.
Benoit propose de rédiger un courrier à l'attention du médiateur du Crédit Agricole.
Après les échanges avec la banque le 6 mai, Benoit a été orienté vers le service « expérience client » et ce n'est qu'en cas d'échec que le médiateur sera saisi.
Le courrier sera dans un premier temps adressé au service « expérience client »

L'ordre du jour étant épuisé le collège se termine à 20 h 15

Association Solidarité Migrants La Rochelle

Association reconnue d'intérêt général

Association n° W173005252 ; SIRET 899 775 266 00039

16 avenue Pierre Loti, 17000 La Rochelle ; tél : 07 68 10 64 74 ; mail : contact@solidaritemigrantslr.fr